



Contravention non reçue

Par Quindici15

Bonjour

Fin août, j'ai été flashé par un radar pour excès de vitesse.

Le problème est que je n'ai toujours pas reçu la contravention.

Je suis certain d'avoir vu la lumière du radar s'allumer et je roulais véritablement à une vitesse excessive. Les informations sur ma carte grise sont à jour.

Comment faire pour obtenir l'avis de contravention ? Vers quelle autorité fait-il se tourner ? Je voudrais la payer pour.

Je vous remercie.

Par Henriri

Hello !

Votre adresse sur la carte grise du véhicule est-elle la bonne ?

A+

Par Quindici15

Oui, l'adresse sur la carte grise est la bonne. Jusqu'à présent, je recevais toujours les contraventions chez moi. Ce n'est que pour celle-ci que je n'ai rien reçu.

Par morobar

Bonjour,
La photo pour une raison ou une autre n'est pas exploitable.
Il n'y aura donc aucune suite.

Par Quindici15

Merci pour votre réponse.

Ce jour-là il pleuvait, cela peut expliquer pourquoi la photo est inexploitable.